

L'action scolaire de la Charte Forestière des Chambaran

La Charte forestière poursuit son action auprès des CM1-CM2 du massif

Si la forêt est une composante importante du territoire, son fonctionnement, son exploitation, et l'utilisation du bois restent pourtant peu connus du grand public, et en particulier des enfants. Face à ce constat, un projet de sensibilisation du public scolaire à la forêt et à la filière bois a été initié à l'automne 2012 par la Charte forestière.

La charte forestière des Chambaran a donc lancé la 7e édition du projet de sensibilisation des scolaires à la forêt et à l'utilisation du bois.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 8 classes des écoles primaires de Plan, Vinay la Mayette, St-Etienne de St-Geoirs, St-Christophe et le laris, Clerieux, Laveyron et St-Uze ont été sélectionnées. Les élèves de CM1-CM2 bénéficieront de deux journées d'intervention grâce aux deux partenaires de la Charte chargés des animations : Fibois Drome-Ardèche et Fibois Isère pour la journée « filière bois » et Atelier 108 pour celle concernant les jeux en bois.

Il s'agit d'une manière ludique de faire comprendre l'intérêt et les enjeux de cette filière sur le massif et les valorisations possibles du bois local.



Il sera donc proposé une première journée d'initiation à la notion de « filière forêt bois » et d'appréhension de la variété des métiers et des possibilités de valorisation du bois. L'objectif est de faire découvrir le lien entre la forêt, les arbres, la transformation et les diverses utilisations du bois. Cela comprend la présentation de l'exploitation forestière, de la transformation du bois, du fonctionnement de la filière et de sa continuité ainsi que la visite d'une entreprise locale.

La seconde journée sera consacrée à des ateliers de transformation du bois. L'objectif de cet atelier est double. Il s'agit à la fois de découvrir un métier de transformation du bois (menuisier, artisan d'art, ébéniste, ...) et d'appréhender le contact avec la matière au travers d'un exercice créatif concret. Sous la surveillance des intervenants, les enfants traceront des formes, découperont le bois avec des scies à chantourner, ponceront les pièces obtenues puis les assembleront à l'aide de colle et/ou de vis.



Contact :

Anne-Cécile BAILLY, Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

Tel. : 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85 / Mail : ac.bailly@bievre-isere.com

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON